

Impulsé et porté par le GRAINE Rhône-Alpes, en accord avec les partenaires institutionnels de l'Espace Régional de Concertation (ERC-EEDD), les Ekoacteurs est un dispositif d'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD).

Dans ce cadre, depuis 2009 un appel à projets est lancé chaque année pour accompagner la mise en œuvre de projets menés sur le terrain par des acteurs éducatifs.

## Objectif

Son objectif est la formation de citoyens actifs respectueux de leur environnement et des équilibres planétaires, qui prennent en compte les dimensions écologiques, sociales, culturelles et économiques de leur territoire.

## Modalités de soutien

Le dispositif soutient la réalisation des projets à l'initiative des enseignants ou des animateurs des structures d'éducation non formelle (ACM, MJC, IME...) construits en partenariat avec un éducateur à l'environnement professionnel d'une association adhérente au GRAINE Rhône-Alpes. Il prend en charge le temps passé par l'éducateur à l'environnement partenaire pour l'accompagnement pédagogique des actions d'EEDD. L'intervention de ce dernier, en accord avec l'enseignant ou l'animateur, se déroulera dans un esprit de co-construction et de continuité pédagogique à toutes les étapes du projet et de l'action.

**Pour en savoir plus** sur la répartition des rôles entre le porteur du projet et son partenaire, **téléchargez le document en ligne.**

## Critères

- Élaboration et déroulement **en partenariat.**
- ◆ **Inscription dans le territoire** proche (problématiques liées au contexte local).
- **Objectifs éducatifs et pédagogiques.**
- ◆ **Implication des participants** dans une action écocitoyenne concrète et directe touchant un domaine du Développement Durable (démarche de projet).
- ◆ **Complexité** : prise en compte des différents piliers du Développement Durable (environnemental, économique, social, de gouvernance).
- Invitation à la **découverte concrète de l'environnement** au moyen d'activités d'immersion, de terrain, de plein air.

## Les porteurs de projet

- Enseignants d'une école ou d'un collège public ou privé.
- Éducateur dans une structure d'accueil spécialisé.
- ◆ Animateur de centre de loisirs ou de centre de vacances.
- Animateur de MJC, centre social, maison de retraite ou maison de quartier...

## Les partenaires de projet

Les partenaires pédagogiques dans le cadre du dispositif Ekoacteurs sont les éducateurs à l'environnement salariés **d'une association adhérente au GRAINE Rhône-Alpes au 31 décembre 2012.**

## Les bénéficiaires

Le dispositif s'adresse aux classes et aux groupes de jeunes ou d'adultes, dans le cadre scolaire et de l'éducation non formelle (ACM, MJC, IME...) en région Rhône-Alpes (à l'exception des Lycées).

### À NOTER

- Pour favoriser les démarches collectives, un projet peut impliquer **jusqu'à 3 classes ou 3 groupes!**
- Le formulaire pour déposer un projet est à saisir en ligne à partir du **lundi 11 mars 2013.**

# APPEL À PROJETS 2013 - 2014

DATE LIMITE  
DE DÉPÔT DES DOSSIERS  
**17 MAI 2013**

## Comment répondre ?

- Le formulaire de dépôt des projets doit être **saisi en ligne avec** le partenaire éducateur à l'environnement choisi (formulaire en ligne à partir du lundi 11 mars 2013).
- ◆ Le formulaire doit impérativement être validé définitivement par le porteur du projet et son partenaire pour être pris en compte.
- Le formulaire doit être imprimé et :
  - **Pour les porteurs de projets « Écoles »** : envoyé à l'IEN pour signature puis transmis à l'inspection académique du département concerné.
  - **Pour les porteurs de projet « Collèges »** : signé par le chef d'établissement puis transmis à l'inspection académique du département concerné.
  - **Pour les autres types de porteurs de projet** : signé par le responsable puis envoyés directement au GRAINE Rhône-Alpes.
- **La date limite de dépôt des projets est le vendredi 17 mai 2013 à minuit.** Les projets déposés au-delà de ce délai ne seront pas examinés par le Comité Consultatif des projets (partenaires institutionnels, financiers, pédagogiques).
- Les projets seront étudiés par ce même Comité lors d'une commission le lundi 24 juin 2013. Les projets en milieu scolaire passeront au préalable par une commission pédagogique de l'inspection académique.
- Les réponses seront transmises aux porteurs de projet et à leurs partenaires **début juillet 2013.**
- ◆ La mise en œuvre des projets pourra débuter dès réception de la réponse et se poursuivre jusqu'au **fin juin 2014.**
- Les documents de bilan et d'évaluation seront à transmettre au GRAINE Rhône-Alpes **avant le 5 juillet 2014.**

Contact : Noémie Berthelot  
noemie.berthelot@graine-rhone-alpes.org